

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2023

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS**

**ORGANISME DE GESTION DES INSTITUTIONS
CATHOLIQUES FONTENAISENNES
-IN.CA.F.-
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901**

**7, rue Barnabé Brisson
FONTENAY LE COMTE (Vendée)**

**ORGANISME DE GESTION DES INSTITUTIONS
CATHOLIQUES FONTENAIENNES
-IN.CA.F.-**

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
7, rue Barnabé Brisson
FONTENAY LE COMTE (Vendée)

Exercice clos le 31 août 2023

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

IN.CA.F.

Exercice clos le 31 août 2023

Rapport du Commissaire aux
comptes sur les comptes annuels

Aux membres de l'association de l'IN.CA.F.,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **L'ORGANISME DE GESTION DES INSTITUTIONS CATHOLIQUES FONTENAIISIENNES - IN.CA.F.** - relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

GROUPE Y BOISSEAU

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Pays de la Loire - Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique
Membre indépendant du réseau Nexia International - Membre de l'Association Technique A.T.H.

SAS au capital de 250 000 €
Siège social : 52 rue Jacques-Yves Cousteau - Bâtiment A - BP 409 - 85010 LA ROCHE-SUR-YON Cedex - Tél. : 02 51 62 22 01
RCS LA ROCHE-SUR-YON B 786 443 994 - APE 6920 Z - TVA : FR 24 786 443 994

NIORT - FONTENAY-LE-COMTE - FUTUROSCOPE - LA ROCHE-SUR-YON - LUÇON - NANTES - PARIS - TOURS

IN.CA.F.

Exercice clos le 31 août 2023

Rapport du Commissaire aux
comptes sur les comptes annuels

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes notamment assurés de la prise en compte et de l'utilisation des subventions d'investissement notifiées au titre de l'exercice, ainsi que de leur correcte comptabilisation.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

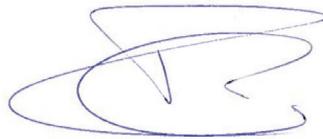
IN.CA.F.

Exercice clos le 31 août 2023

Rapport du Commissaire aux
comptes sur les comptes annuels

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Roche-sur-Yon
le 8 janvier 2024
Le Commissaire aux comptes



Groupe Y – BOISSEAU
ROMAIN GRIMAUD

IN.CA.F.

Exercice clos le 31 août 2023

Rapport du Commissaire aux
comptes sur les comptes annuels

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif 01/09/2022 - 31/08/2023

	ACTIF	Valeur Brut (N)	Amortissement et provisions (N)	Valeur Nette (N)	Valeur Nette N-1
A C T I F I M M O B I L I S E	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	- Frais d'établissement	-	-	-	
	- Concessions, licences, logiciels, droits et vale	131 566	122 474	9 092	12 159
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	131 566	122 474	9 092	12 159
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	- Terrains	367 140	-	367 140	367 140
	- Aménagements de terrains	537 558	494 589	42 969	43 664
	- Constructions sur sol propre...	632 860	300 257	332 603	364 246
	- Constructions sur sol d'autrui	25 115 138	18 034 186	7 080 952	6 677 966
	- Installations, mobilier et matériel d'activité	5 970 563	5 123 686	846 877	995 135
	- Matériel de transport	64 334	44 797	19 537	2 359
	- Mobilier/matériel de bureau et d'informatique	1 088 442	734 977	353 465	295 448
	- Immobilisations grévées de droit	-	-	-	-
	- Immobilisations en cours	2 234 513	-	2 234 513	1 195 361
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36 010 548	24 732 492	11 278 056	9 941 318
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
- Participations	1 304		1 304	1 304	
- Créances rattachées à des participations	-		-	-	
- Prêts	129 109		129 109	127 919	
- Dépôts et cautionnements	878		878	878	
- Autres créances immobilisées	-		-	-	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	131 291	-	131 291	130 101	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	36 273 406	24 854 966	11 418 439	10 083 578	
A C T I F C I R C U L A N T	- STOCKS EN COURS	18 296		18 296	19 136
	CREANCES ET COMPTES RATTACHES				
	- Fournisseurs	3 994		3 994	5 994
	- Familles ou élèves	63 130	12 465	50 665	66 774
	- Personnel et charges sociales à récupérer	71		71	-
	- Collectivités publiques	75 289		75 289	124 099
	- Débiteurs divers	405 640	-	405 640	301 715
	TOTAL CREANCES ET COMPTES RATTACHES	548 124	12 465	535 659	498 581
	PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES ET AUTRES				
	- Placements	3 700 000		3 700 000	3 700 000
	- Intérêts courus non échus	-		-	-
	TOTAL PLACEMENTS : VAL, MOBILIERES ET AUTRES	3 700 000	-	3 700 000	3 700 000
	DISPONIBILITES				
	- Banques, établissements financiers & assimilés	1 530 367		1 530 367	2 639 395
	- Caisse	3 610		3 610	1 983
- Régies d'avances et accréditifs	-		-	-	
TOTAL DISPONIBILITES	1 533 978	-	1 533 978	2 641 378	
R E G U L	CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	108 060		108 060	86 374
	TOTAL ACTIFS CIRCULANT ET ASSIMILES (II)	5 908 458	12 465	5 895 993	6 945 470
	INTERETS D'EMPRUNTS A ETALER (III)	-		-	-
TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III)	42 181 863	24 867 431	17 314 432	17 029 048	

Bilan Passif 01/09/2022 - 31/08/2023

	PASSIF	Avant Affectation N	Affectation N	Après Affectation N	Valeur Nette N-1
F O N D S P R O P R E S & A S S I M I L E S	FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE				
	- Valeur du patrimoine intégré	237 419		237 419	237 419
	- Fonds statutaire	37 808		37 808	37 808
	- Apport sans droit de reprise	-		-	-
	- Libéralités ayant le caractère d'apport	309 894		309 894	309 894
	- Subventions d'investissement affectées à des bie	-		-	-
	TOTAL FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE	585 122	-	585 122	585 122
	FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE				
	- Valeur des biens affectés	-		-	-
	- Valeur des Biens non affectés	-		-	-
	- Libéralités	-		-	-
	- Subventions d'investissement affectées à des bie	-		-	-
	TOTAL FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE	-	-	-	-
	RESERVES				
	- Réserves statutaires	-		-	-
- Autres réserves	148 496		148 496	148 496	
TOTAL RESERVES	148 496	-	148 496	148 496	
RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU					
- Report à nouveau	6 635 493		6 635 493	6 277 832	
- Résultat de l'exercice	44 399		44 399	277 845	
TOTAL RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU	6 679 891	-	6 679 891	6 555 677	
SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES					
	BRUT	AMORTISSEMENT	NET		
- Subv. D'invest. Affectées à des biens non renouv	5 574 977	2 932 501	2 642 476	2 710 165	
- Subv. D'invest. Reçues avec obligations d'amorti	-	-	-	-	
- Taxe d'apprentissage	505 512	-	505 512	499 426	
TOTAL SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES	6 080 488	2 932 501	3 147 988	3 209 591	
TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES (I)	13 493 997	2 932 501	10 561 496	10 498 885	
F O N D S D E D I E S	FONDS DEDES				
	- Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	-		-	-
	- Fonds dédiés sur dons manuels affectés	-		-	-
	- Fonds dédiés sur legs et donations affectés	-		-	-
TOTAL FONDS DEDES (II)	-	-	-	-	
P R O V	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	- Pour gros entretiens	-		-	-
	- Pour autres charges et risques	-		-	-
- Pour indemnités de départ à la retraite	291 062		291 062	242 833	
TOTAL PROVISIONS (III)	291 062	-	291 062	242 833	
D E T T E S	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT				
	- Capital emprunté	5 139 096		5 139 096	4 918 013
	- Intérêts	-		-	-
	TOTAL EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT	5 139 096	-	5 139 096	4 918 013
	AUTRES DETTES				
	- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	458 629		458 629	469 875
	- Fournisseurs et comptes rattachés	64 673		64 673	146 143
	- Familles : Avances et acomptes reçus	206 562		206 562	208 370
	- Dettes relatives au personnel	79 823		79 823	79 211
	- Etat et autres collectivités publiques	36 214		36 214	33 979
- Confédérations, Fédérations, Associations et org	11 655		11 655	10 990	
- Autres dettes	169 134		169 134	180 364	
TOTAL AUTRES DETTES	1 026 690	-	1 026 690	1 128 932	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	296 088		296 088	240 384	
TOTAL DETTES & ASSIMILEES (IV)	6 461 874	-	6 461 874	6 287 330	
TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	20 246 933	2 932 501	17 314 432	17 029 048	

COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTAT OGEF INCAF - 01/09/2022 - 31/08/2023

	N	N-1	Variation
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
Participations des familles	2 530 219,44	2 498 236,12	31 983,32
Participations de l'Etat et des collectivités publ	1 939 645,34	1 902 174,33	37 471,01
Produits des activités du CFP	464 881,37	381 006,72	83 874,65
Cessions ou ventes de produits des activités annex	778 133,31	605 392,55	172 740,76
Production immobilisée	0,00	0,00	0,00
Subventions de fonctionnement	89 656,77	129 651,55	-39 994,78
Reprise sur provisions (et amortissements), transf	36 348,59	45 585,43	-9 236,84
Autres produits de gestion courante	9 016,15	28 472,79	-19 456,64
TOTAL 1	5 847 900,97	5 590 519,49	257 381,48
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Livres et fournitures pour cession aux familles	70 642,66	59 127,81	11 514,85
Achats de matières premières et autres approvisionn	1 115 522,73	1 118 558,33	-3 035,60
Variation de stocks	0,00	0,00	0,00
Autres charges externes et services extérieurs	1 255 458,55	1 020 260,08	235 198,47
Impôts, taxes et versements assimilés	219 826,07	196 956,22	22 869,85
Salaires et traitements	1 841 278,66	1 737 538,94	103 739,72
Charges sociales	577 639,60	529 973,91	47 665,69
Dotations aux amortissements des immobilisations	1 134 779,90	1 060 386,55	74 393,35
Dotations aux provisions pour départ à la retraite	71 898,00	34 737,00	37 161,00
Dotations aux provisions sur actif circulant	6 530,78	2 786,49	3 744,29
Autres charges de gestion courante	10 922,42	11 602,79	-680,37
TOTAL 2	6 304 499,37	5 771 928,12	532 571,25
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)	-456 598,40	-181 408,63	-275 189,77
Remboursement des frais sur opérations faites en c	2 490,00	0,00	0,00
TOTAL 3	2 490,00	0,00	0,00
Quote-parts des frais sur opérations faites en com	0,00	0,00	0,00
TOTAL 4	0,00	0,00	0,00
<u>PRODUITS FINANCIERS</u>			
Produits de valeurs mobilières et créances de l'ac			
Autres intérêts et produits assimilés	639,58	601,06	38,52
Reprise sur provisions et transferts de charges	0,00	0,00	0,00
Différences positives de change	0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières d	45 014,81	42 490,85	2 523,96
TOTAL 5	45 654,39	43 091,91	2 562,48
<u>CHARGES FINANCIERES</u>			
Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00	
Intérêts et charges assimilés	43 884,23	36 809,15	7 075,08
Différences négatives de change	0,00	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières	0,00	0,00	0,00
TOTAL 6	43 884,23	36 809,15	7 075,08
RESULTAT FINANCIER (5-6)	1 770,16	6 282,76	-4 512,60
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)	-452 338,24	-175 125,87	-277 212,37
<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>			
Sur opérations de gestion	31,18	722,61	-691,43
Sur exercices antérieurs	15 391,67	2 840,83	12 550,84
Sur opérations en capital	482 105,33	489 476,98	-7 371,65
Reprise sur provisions exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
TOTAL 7	497 528,18	493 040,42	4 487,76
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>			
Sur opérations de gestion	119,76	1 098,99	-979,23
Sur exercices antérieurs	671,30	38 970,19	-38 298,89
Sur opérations en capital	0,00	0,00	0,00
Dotation sur provisions exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
TOTAL 8	791,06	40 069,18	-39 278,12
RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8)	496 737,12	452 971,24	43 765,88
Impôts sur les sociétés des personnes morales non	0,00	0,00	0,00
TOTAL 9	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5+7)	6 393 573,54	6 126 651,82	266 921,72
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+8+9)	6 349 174,66	5 848 806,45	500 368,21
EXCEDENT OU DEFICIT	44 398,88	277 845,37	-233 446,49

	ANNEXE	
--	---------------	--

	SOMMAIRE	
--	-----------------	--

1	Informations générales
3	Règles et méthodes comptables
6	Evènements significatifs et post clôture
7	Etat de l'actif immobilisé et des amortissements
9	Tableau des fonds associatifs
10	Mouvements des subventions et des amortissements
12	Tableau des provisions
13	Concours Publics
14	Etat des créances
15	Etat des dettes
16	Charges à payer - Charges constatées d'avance - Produits à recevoir
17	Engagements financiers
18	Autres informations

	INFORMATIONS GENERALES	
--	-------------------------------	--

Désignation de l'association : ASSOC. INSTITUTIONS CATHOLIQUES FONTENAYSIENNES (INCAF)

Le total du bilan avant répartition est de 17 314 432 €

Le total du compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste est de 6 349 175 €

Ces comptes font apparaître un résultat net de 44 399 €
pour l'exercice d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01.09.22 au 31.08.23

L'annexe ci-après fait partie intégrante des comptes annuels établis par le Président de l'Association.

Description de l'activité et des moyens de l'entité

1 Objet social

L'association a pour objet, d'assurer l'organisation, le fonctionnement et la gestion du collège privé et du lycée privé à Fontenay le Comte dans le cadre des dispositions législatives et réglementaire en vigueur.

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'INCAF (Institutions Catholiques Fontenaysiennes) est une association d'enseignement privé comprenant 3 entités :

- Collège Saint Joseph : contrat n°6 du 14/12/1964 et avenant n°62 du 24/02/2020
- LEGTP Notre Dame et Centre les Abeilles : contrats n°8 du 27/06/1967 et n°11 du 15/03/1968 et les avenants n°53 et n°54 du 24/02/2020 plus UFA et CFP
- Restaurant scolaire

Effectifs "élèves"	2022/2023	2021/2022
Collège	714	711
Lycée	841	858
	1 555	1 569

Les activités principales de l'association sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Activités pédagogiques	Activités annexes
Enseignement secondaire : collège Enseignement général et technique : lycée UFA et CFP	Restauration scolaire

3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- personnel enseignant mis à disposition par l'Etat
- personnel salarié OGEC : 60

	REGLES ET METHODES COMPTABLES	
--	--------------------------------------	--

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (règlements ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié relatif au plan comptable général et n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif) et en appliquant la nomenclature comptable de l'Enseignement catholique associé à l'Etat par contrat (édition 2020) définie et publiée par la Fnogec (Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'Enseignement catholique).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

	<u>Durée</u>	<u>Mode d'amortissement</u>
Immobilisations incorporelles	3 à 5 ans	Linéaire
Agencements des constructions et terrains	5 à 25 ans	Linéaire
Constructions	10 à 40 ans	Linéaire
Matériel et outillage	3 à 10 ans	Linéaire

Il est fait application depuis l'exercice 2005/2006 des dispositions particulières résultant du règlement n°99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes des associations et fondations et des règlements CRC n°2002-10 et 2004-06 relatifs aux actifs, à leur amortissement et à leur dépréciation.

Participations, autres titres immobilisés, valeur mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fonds propres

Ce détail et la variation des fonds propres et assimilés figurent page 9 de l'annexe

Subventions d'investissement

En application du plan comptable général, les subventions d'équipement destinées à acquérir des immobilisations sont inscrites dans les comptes 13 présentés au passif du bilan dans les fonds propres. Elles font l'objet d'une constatation progressive dans le compte de résultat en produit exceptionnel.

La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations acquises au moyen de ces subventions.

Les tableaux de suivi des subventions d'investissement sont joints page 10 et 11 de l'annexe.

La première application du règlement ANC n° 2018-06 a nécessité un retraitement opéré de manière rétrospective. Ce changement de méthode comptable a conduit à un reclassement de ces subventions en compte 13 formant la Les quotes-parts de ces subventions d'investissement qui auraient été virées au compte de résultat du ou des

Engagements de retraite

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode rétrospective en tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'association, et d'une actualisation financière.

Le montant des droits acquis au 31/08/2023 s'élève à 291 062 € charges comprises.

Ces engagements font l'objet d'une provision.

	EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET POST CLOTURE	
--	---	--

Néant

	ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	
--	-----------------------------------	--

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
			Par virements de poste à poste	Par cessions, remboursements ou mises hors service	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	264 070	3 650		136 154	131 566
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
TERRAINS	367 140				367 140
AGENCEMENTS TERRAINS	537 558				537 558
CONSTRUCTIONS ET AMENAGT CONST.	24 546 030	1 201 968			25 747 998
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	6 931 740	53 344		1 014 520	5 970 563
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 060 461	170 337		78 023	1 152 776
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	1 195 361	2 214 510		1 175 358	2 234 513
AVANCES ET ACOMPTES VERSES					
IMMO.FINANCIERES : PARTICIPATIONS	1 304				1 304
IMMO.FINANCIERES : PRETS	127 919	6 993		5 803	129 109
IMMO.FINANCIERES : DEPOTS & CAUTIONS	878				878
IMMO.FINANCIERES : AUTRES CREANCES					
TOTAL GENERAL	35 032 461	3 650 802		2 409 858	36 273 406

	ETAT DES AMORTISSEMENTS	
--	--------------------------------	--

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
			Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service	
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	251 910	6 718		136 154	122 474
AGENCEMENTS TERRAINS	493 895	695			494 589
TERRAINS					
CONSTRUCTIONS	17 503 818	830 625			18 334 443
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	5 936 605	194 509		1 007 428	5 123 686
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	762 655	102 234		85 115	779 774
TOTAL GENERAL	24 948 883	1 134 780		1 228 697	24 854 966

	TABLEAU DES FONDS PROPRES ET ASSIMILES	
--	---	--

	Montant au début de l'exercice	Changement réglementation comptable	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Patrimoine intégré	237 419				237 419
Fonds statutaires	37 808				37 808
Subventions d'investissement sans droit de reprise	0				0
Libéralités à caractère d'apport (legs ou donations)	309 894				309 894
TOTAL FONDS SANS DROIT DE REPRISE	585 122	0	0	0	585 122
Subventions d'investissement avec droit de reprise	0				0
TOTAL FONDS AVEC DROIT DE REPRISE	0	0	0	0	0
Réserves	148 496				148 496
Report à nouveau	6 277 832		357 661		6 635 493
Résultat de l'exercice	277 845		44 399	277 845	44 399
Subventions d'investissement amortissables nettes	3 209 590			61 602	3 147 988
TOTAL GENERAL	10 498 885	0	402 060	339 448	10 561 496

	MOUVEMENTS DES SUBVENTIONS	
(montant brut inclus dans les fonds propres)		

	Valeur brute des subventions au début de l'exercice	Changement de réglementation comptable	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des subventions à la fin de l'exercice
Collège Taxe d'apprentissage	76 910		1 900	2 798	76 012
Collège Subventions Conseil Général	822 401		106 268	130 432	798 236
Lycée Taxe d'apprentissage	461 487		57 211	95 284	423 414
Lycée Subventions Conseil Régional	4 469 575		232 431	107 586	4 594 420
Lycée Subventions Conseil Général	29 287				29 287
Lycée Subventions COMMUNES	4 606				4 606
TOTAL GENERAL	5 864 266	0	397 810	336 101	5 925 976

	MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS (Amortissements cumulés)	
--	--	--

	Montant des amortissements au début de l'exercice	Changement de réglementation comptable	Augmentations	Diminutions	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Collège Taxe d'apprentissage	52 810		7 232	18 921	41 122
Collège Subventions CONSEIL GENERAL	446 508		87 530	144 366	389 672
Lycée Taxe d'apprentissage	207 283		47 555	16 812	238 027
Lycée Subventions CONSEIL REGIONAL	1 975 891		338 887	84 991	2 229 787
Lycée Subventions CONSEIL GENERAL	29 287				29 287
Lycée Subventions COMMUNES	4 606				4 606
TOTAL GENERAL	2 716 385	0	481 205	265 090	2 932 501

SOIT UN TOTAL NET

2 993 475

	MOUVEMENTS DES PROVISIONS	
--	----------------------------------	--

	Montant des provisions au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant des provisions à la fin de l'exercice
Provision pour risques et charges	0			0
Provision pour grosses réparations	0			0
Provision pour indemnité départ retraite	242 833	71 898	23 669	291 062
Provision pour dépréciation (familles)	13 527	6 531	7 593	12 465
TOTAL GENERAL	256 360	78 429	31 262	303 527

	CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS	
--	--	--

Concours publics et subventions obtenus au cours de l'exercice (en €)		Exercice N	Exercice N-1
731	Aides à l'emploi	780	26 224
732	Aides au développement des compétences		
733	Financement par la taxe d'apprentissage des	0	4 525
734	Financement des formations par apprentissage, divers		208 049
735	Forfaits d'externat		
7351	- dont forfait Etat	857 379	863 173
7352	- dont forfait Région	613 464	584 749
7353	- dont forfait Département	468 802	454 192
7354	- dont forfait Communes et groupements de communes		
736	Concours publics affectés à la formation professionnelle continue		
737	Concours publics de l'Etat relatifs à l'enseignement agricole		
738	Autres concours publics		
73	Sous-total concours publics	1 940 426	2 140 913
741	Subventions État	3 180	2 143
742	Subventions Région	34 330	42 491
743	Subventions Département		
744	Subventions Communes et groupements de communes		
748	Autres subventions d'exploitation	68 447	80 493
7483	<i>dont programmes de l'Union Européenne (Erasmus +...)</i>		
7488	<i>dont autres subventions</i>		
-749	Report de subventions		
74	Sous-total subventions d'exploitation	105 957	125 127

ETAT DES CREANCES			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE			
Participations	1 304		1 304
Prêts (1) (2) (3)	129 109	5 723	123 386
Autres immobilisations financières	878		878
DE L'ACTIF IMMOBILISE	131 291	5 723	125 568
Stocks	18 296	18 296	
Avances et acomptes versés	3 994	3 994	
Clients	50 665	50 665	
Autres créances	71	71	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques			
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	75 289	75 289	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	405 640	405 640	
DE L'ACTIF CIRCULANT	553 955	553 955	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	108 060	108 060	
TOTAL GENERAL	793 307	667 738	125 568
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	6 993		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	5 803		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			
(3) Dont prêts participatifs			

	CHARGES A PAYER	
--	------------------------	--

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant déductible	Montant non déductible
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	36 214	
Autres dettes	110 735	
TOTAL	146 949	

	CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
--	---	--

	Charges	Produits
Charges et produits d'exploitation	108 060	296 088
TOTAL	108 060	296 088

	PRODUITS A RECEVOIR	
--	----------------------------	--

	Montant
Subventions	73 733
Autres créances	390 100
TOTAL	463 833

	ENGAGEMENTS FINANCIERS	
--	-------------------------------	--

EMPRUNTS A LONG TERME

Collège Saint Joseph
Caution APECAV et Département de la Vendée

Emprunt CREDIT AGRICOLE 290 K€ sur 15 ans à 0,73%	497 430
Emprunt CREDIT AGRICOLE 560 K€ sur 12 ans à 0,59%	262 740

Lycée Notre Dame
Caution APECAV

Emprunt CREDIT AGRICOLE 2 M€ sur 20 ans à 1,02%	1 756 301
Emprunt CREDIT AGRICOLE 1,6M€ sur 12 ans à 0,68%	1 320 682
Emprunt CREDIT AGRICOLE 0,9 M€ sur 8 ans à 0,44%	696 539
Emprunt CREDIT AGRICOLE 0,5 M€ sur 7 ans à 2,39%	457 932
Emprunt CREDIT AGRICOLE 1,386 M€ sur 15 ans à 4,07%	147 472
(débloqué partiellement à hauteur de 147471,90 € au 31/08/2023)	

5 139 096

	AUTRES INFORMATIONS	
--	----------------------------	--

Effectifs au 31/08/2023 (équivalent temps plein)

Lycée Notre Dame / CFP / Restaurant

46

College Saint Joseph

14

Total

60

	ETAT DES DETTES	
--	------------------------	--

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus de cinq ans	Dettes garanties par des sûretés réelles
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	A 2 ans maximum à l'origine A plus de 2 ans à l'origine				
	5 139 095	464 203	2 048 952	2 625 941	4 918 013
Emprunts et dettes financières divers (1) (2) (3)					
Fournisseurs et comptes rattachés	64 673	64 673			
Avances et acomptes	206 562	206 562			
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	79 823	79 823			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés				
	36 214	36 214			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	458 629	458 629			
Groupes et associés (2)					
Autres dettes	180 789	180 789			
TOTAL DETTES	6 165 786	1 490 893	2 048 952	2 625 941	4 918 013
Produits constatés d'avance	296 088	296 088			
TOTAL GENERAL	6 461 874	1 786 981	2 048 952	2 625 941	4 918 013
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	655 874				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	434 791				
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)					
(3) Emprunts participatifs					

ANALYSE

Tableau de financement

TABEAU DE FINANCEMENT

	08/2023			08/2022			Variation
	COLLEGE	LYCEE	TOTAL	COLLEGE	LYCEE	TOTAL	
EFFECTIFS	714	841	1 555	711	858	1 569	-14
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	233 229	511 012	744 241	252 801	597 480	850 281	-106 040
INVESTISSEMENTS	542 745	1 926 896	2 469 641	973 650	602 786	1 576 436	893 205
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PERCUES	-77 572	-421 846	-499 418	-108 168	-289 642	-397 810	-101 608
DIVERS (VARIATION COMPTE 451...)	0	665	665	0	0	0	665
EMPRUNTS							
NOUVEAUX EMPRUNTS	8 402	647 472	655 874	692 277	64 052	756 329	-100 455
REMBOURSEMENT EMPRUNTS	59 949	374 842	434 791	50 714	440 260	490 974	-56 183
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0	900	900	0	4 900	4 900	-4 000
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-283 491	-719 843	-1 003 334	28 882	-86 972	-58 090	-938 574
VARIATION BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-332 845	228 780	-104 065	307 329	-104 078	203 251	-307 316
TRESORERIE EN DEBUT DE PERIODE	3 699 688	2 641 691	6 341 379	3 363 476	2 832 741	6 196 217	-145 162
Variation TRESORERIE	-598 051	-509 349	-1 107 400	336 212	-191 050	145 162	-962 238
TRESORERIE EN FIN DE PERIODE	3 101 637	2 132 342	5 233 979	3 699 688	2 641 691	6 341 379	-1 107 400
SOLDE DES EMPRUNTS	760 170	4 378 925	5 139 096	811 717	4 106 593	4 918 310	220 786
CAPITAUX PROPRES	4 108 606	6 559 605	10 668 211	3 983 515	6 621 937	10 605 452	62 759